

AFR 3.06

Public

Tout personnel en situation d'encadrement, y compris personnel médical, agents des services RH/formation.

Organisé par

Capitan

Durée

21 heures

Financement

Fonds mutualisés Anfh ou sur le plan DPC de l'établissement pour le personnel médical. La priorité sera donnée aux petites structures.

Dates

Voir calendrier en annexe

Validité du marché

24/01/2023

Formation des encadrants à la réalisation des entretiens professionnels et de formation

Contexte

Ce marché peut être déployé par plusieurs organismes de formation. Ci-dessous le programme détaillé de Capitan.

Objectifs

- > **Préparer** ses entretiens professionnels et de formation.
 - > **Identifier** compétences, savoir-faire, savoirs et savoir-être.
 - > **Fixer et présenter** des objectifs SMART*.
 - > **S'approprier** les différentes composantes de l'entretien professionnel et de formation.
 - > **Définir** un plan de développement des compétences.
 - > **Accompagner** à la définition d'un projet professionnel.
 - > **Renforcer** posture et pratiques professionnelles à partir de retours d'expériences.
 - > **Contribuer** à la pérennisation d'une démarche métiers-compétences.
- *SMART : Spécifiques, mesurables, acceptables et ambitieux, réalisables, temporellement définis.

Programme

JOUR 1

- > Identifier compétences, savoir-faire, savoirs et savoir-être.
- > Préparer ses entretiens professionnels.

JOUR 2

- > Fixer et présenter des objectifs SMART*.
- > S'approprier les différentes composantes de l'entretien professionnel.
- > Définir un plan de développement des compétences.
- > Accompagner à la définition d'un projet professionnel.
- > Synthèse et plans d'actions individuels.

INTERSESSION

Déploiement des entretiens professionnels. Suivi à distance du formateur.

JOUR 3

- > Renforcer posture et pratiques professionnelles à partir de retours d'expériences.
- > Contribuer à la pérennisation d'une démarche métiers-compétences.

Pendant les deux premiers jours, les encadrants auront la possibilité de préparer leurs futurs entretiens professionnels. La troisième journée permettra de peaufiner posture et pratiques en prenant appui sur l'ensemble des retours d'expériences des participants.

Contacts

Picardie

Emmanuelle DUPÉ
> e.dupe@anfh.fr
Violette SKIBINSKI
> v.skibinski@anfh.fr

Nord-Pas-de-Calais

Cathy LECLERCQ
> c.leclercq@anfh.fr
Mylène SAHIRI
> m.sahiri@anfh.fr
Céline SALLÉ
> c.salle@anfh.fr

AFR 3.06

Public

Tout personnel en situation d'encadrement, y compris personnel médical, agents des services RH/formation.

Organisé par

Grieps

Durée

14 heures

Financement

Fonds mutualisés Anfh ou sur le plan DPC de l'établissement pour le personnel médical. La priorité sera donnée aux petites structures.

Dates

Voir calendrier en annexe

Validité du marché

24/01/2023

Contacts

Picardie

Emmanuelle DUPÉ

> e.dupe@anhf.fr

Violette SKIBINSKI

> v.skibinski@anhf.fr

Nord Pas-de-Calais

Cathy LECLERCQ

> c.leclercq@anhf.fr

Mylène SAHIRI

> m.sahiri@anhf.fr

Céline SALLÉ

> c.salle@anhf.fr

Formation des encadrants à la réalisation des entretiens professionnels et de formation

Contexte

Ce marché peut être déployé par plusieurs organismes de formation. Ci-dessous le programme détaillé du Grieps.

Objectifs

- > **Identifier** le rôle de l'encadrement dans la démarche GPMC.
- > **Appréhender** les outils de la GPMC.
- > **Définir** la compétence en situation professionnelle.
- > **Mesurer** l'écart entre compétences requises, attendues et réelles.
- > **Élaborer** un projet managérial.
- > **Maîtriser** les enjeux de l'entretien professionnel.
- > **Mobiliser** une méthodologie d'évaluation.
- > **Établir** un lien entre entretien professionnel et de formation.
- > **Déterminer** les objectifs individuels, collectifs et les moyens s'y rapportant.

Programme

JOUR 1

- > L'encadrement, acteur central de la GPMC.
- > Le langage de la GPMC : un langage commun.
- > La définition des différents outils.
- > L'élaboration et la rédaction des fiches de postes.
- > Le concept d'évaluation des compétences.
- > Les cinq dimensions de l'évaluation en entretien professionnel.
- > Les écarts entre besoins et ressources.
- > Le projet managérial : définition et outils.

JOUR 2

- > L'entretien professionnel, un pilier de la démarche compétence.
- > Les enjeux partagés de l'entretien professionnel.
- > Les différents outils.
- > Les fonctionnalités de Gesform GPMC destinées aux entretiens.
- > La mise en œuvre des méthodes, outils et supports lors de l'entretien professionnel : phase de préparation.
- > L'évaluation des résultats professionnels.
- > Les critères de la fiche d'évaluation.
- > La synthèse de l'entretien : phase de contractualisation.
- > Le dispositif de la FPPLV : présentation synthétique.
- > L'entretien de formation :
 - les objectifs individuels ;
 - les objectifs collectifs.

AFR 3.06

Public

Tout personnel en situation d'encadrement, y compris personnel médical, agents des services RH/formation.

Organisé par

Inforelec

Durée

14 heures

Financement

Fonds mutualisés Anfh ou sur le plan DPC de l'établissement pour le personnel médical. La priorité sera donnée aux petites structures.

Dates

Voir calendrier en annexe

Validité du marché

24/01/2023

Contacts

Picardie

Emmanuelle DUPÉ

> e.dupe@anfh.fr

Violette SKIBINSKI

> v.skibinski@anfh.fr

Nord-Pas-de-Calais

Cathy LECLERCQ

> c.leclercq@anfh.fr

Mylène SAHIRI

> m.sahiri@anfh.fr

Céline SALLÉ

> c.salle@anfh.fr

Formation des encadrants à la réalisation des entretiens professionnels et de formation

Contexte

Ce marché peut être déployé par plusieurs organismes de formation. Ci-dessous le programme détaillé d'Inforelec.

Objectifs

- > **Situer** le rôle de l'encadrant dans la démarche GPMC et identifier les enjeux d'un entretien professionnel.
- > **S'approprier** les concepts-clés associés à la notion de compétences et appréhender la méthodologie d'élaboration d'une fiche métier/emploi/poste.
- > **Mettre en œuvre** les différentes étapes d'un entretien professionnel et de formation.
- > **Évaluer** les compétences réelles au regard des compétences attendues.
- > **Déterminer** des objectifs individuels et collectifs et les moyens associés.

Programme

JOUR 1

Intégrer le management des compétences dans ses pratiques managériales

- > Situer son rôle d'encadrant dans la démarche GPMC :
 - qu'est-ce que la GPMC ?
 - le rôle des encadrants dans le management des compétences.
- > Identifier les enjeux individuels et collectifs d'un entretien professionnel :
 - l'entretien professionnel dans la FPH, les étapes et le support d'entretien ;
 - le processus d'évaluation, les rôles de l'évaluateur, de l'évalué, les liens avec l'entretien de formation.

- > S'approprier les concepts-clés associés à la notion de compétences :
 - la compétence, les types de compétences et les ressources à mobiliser pour agir sur les compétences ;
 - les dimensions du management des compétences.
- > Appréhender la méthodologie d'élaboration d'une fiche métier/emploi/poste :
 - identifier les champs de description ;
 - clarifier la méthodologie et le processus d'élaboration adaptés à l'établissement.
- > Évaluer les compétences réelles au regard des compétences attendues et élaborer un plan d'action pour réduire les écarts.

JOUR 2

Réaliser ses entretiens professionnels et de formation

- > Mettre en œuvre les différentes étapes d'un entretien professionnel et de formation :
 - les prérequis à la mise en œuvre de l'entretien ;
 - les pratiques à privilégier pour assurer un contexte favorable.
- > Les fonctionnalités de Gesform GPMC destinées aux entretiens.
- > Mener l'entretien.
- > Déterminer les objectifs individuels et collectifs, et les moyens associés :
 - identifier les sources d'objectifs et les types d'objectifs ;
 - formuler un objectif en résultats attendus, moyens d'action et étapes de réalisation ;
- > exploiter et suivre ses entretiens professionnels et de formation.

AFR 3.06

Public

Tout personnel en situation d'encadrement, y compris personnel médical, agents des services RH/formation.

Organisé par

Prisma

Durée

17 heures
(½ journée à distance,
2 jours en présentiel)

Financement

Fonds mutualisés Anfh ou sur le plan DPC de l'établissement pour le personnel médical. La priorité sera donnée aux petites structures.

Dates

Voir calendrier en annexe

Validité du marché

24/01/2023

Contacts

Picardie

Emmanuelle DUPÉ
> e.dupe@anhf.fr
Violette SKIBINSKI
> v.skibinski@anhf.fr

Nord Pas-de-Calais

Cathy LECLERCQ
> c.leclercq@anhf.fr
Mylène SAHIRI
> m.sahiri@anhf.fr
Céline SALLÉ
> c.salle@anhf.fr

Formation des encadrants à la réalisation des entretiens professionnels et de formation

Contexte

Ce marché peut être déployé par plusieurs organismes de formation. Ci-dessous le programme détaillé de Prisma.

Objectifs

- > **Introduire** l'entretien dans les pratiques de management des compétences.
- > **Cibler** les outils pour mener un entretien co-construit.
- > **Mener** l'entretien pour en faire un outil de management et cibler les leviers de motivation.

Programme

MODULE A DISTANCE (0,5 j)

Approche de la GPMC, des compétences, du répertoire des métiers et de l'environnement juridique. Le parcours du module à distance propose des apports théoriques, des exercices, des quizz et des analyses de documents. L'exploitation des apports du module se fera en présentiel.

JOUR 1

Les objectifs de l'entretien

- > Le rôle de l'encadrement dans le management des compétences.
- > La place de l'entretien dans les pratiques de management.

Les enjeux de l'entretien

- > Valeur ajoutée institutionnelle.
- > Valeur ajoutée pour l'encadrant.
- > Valeur ajoutée pour l'agent.

Les outils pour évaluer les compétences

- > La méthodologie d'élaboration de la fiche métier/emploi.
- > Le référentiel de compétences.
- > Les échelles d'évaluation des compétences.

JOUR 2

Mener l'entretien de manière efficace

- > Les techniques pour préparer l'entretien.
- > Les étapes du déroulement.
- > Les fonctionnalités de Gesform GPMC destinées aux entretiens.
- > Évaluer les compétences (requis/existant) et établir un plan d'action.
- > Lier l'entretien professionnel et l'entretien de formation.
- > Fixer des résultats à partir des objectifs individuels et collectifs. Leur associer un plan d'actions.
- > Formuler une appréciation d'ensemble.